



## EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 604 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE les proches aidants soutiennent des personnes malades ou invalides à long terme, nécessitant un engagement constant sur les plans physique, émotionnel et financier;

ATTENDU QUE ce travail permet de désengorger les milieux d'hébergement et d'économiser des millions à l'État;

ATTENDU QUE même en versant un salaire aux proches aidants, le gouvernement continuerait d'économiser par rapport au coût des soins institutionnels et des hospitalisations;

ATTENDU QUE les proches aidants travaillent souvent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec peu ou pas de répit;

ATTENDU QUE le manque de personnel du réseau de la santé rend la contribution des proches aidants encore plus cruciale;

ATTENDU QUE les proches aidants doivent souvent laisser leur travail et puiser dans leurs économies pour vivre afin de jouer leur rôle de proche aidant;

ATTENDU QUE les proches aidants vivent dans la précarité, sans salaire, congés ou couverture sociale.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de reconnaître le rôle essentiel des proches aidants;
- de leur accorder un salaire juste;
- de mettre en place des mesures de répit pour leur bien-être;
- que cette pétition soit entendue.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Linda Caron  
Députée de La Pinière

2 octobre 2025

Date de signature de l'extrait